



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU

VENDREDI 21 FEVRIER A 20 H 30

(établie conformément aux dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

DOMANIALITE

2025-09

Achat bâtiment parcelles C0885 et C1470 – 157 route du Duc de Noailles

Nbre de membres en exercice 14
Nbre de membres présents 11
Nbre de procuration 0
Nbre de membres ayant pris part au vote 11

VOTE	
POUR	10
CONTRE	1
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à la majorité**

2025-10

Achat parcelle D300 pour installation bâche incendie – Pech Montégot

Nbre de membres en exercice 14
Nbre de membres présents 11
Nbre de procuration 0
Nbre de membres ayant pris part au vote 11

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

PERSONNEL

2025-11

Modification convention mise à disposition de personnel au SVS du Carluxais au 01/01/2025

Nbre de membres en exercice 14
Nbre de membres présents 11
Nbre de procuration 0
Nbre de membres ayant pris part au vote 11

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

FINANCES

2025-12

Pertes sur créances irrécouvrables – extinction de créances sur budget principal

Nbre de membres en exercice 14
Nbre de membres présents 11
Nbre de procuration 0
Nbre de membres ayant pris part au vote 11

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

2025-13

Pertes sur créances irrécouvrables – extinction de créances sur budget annexe assainissement collectif

Nbre de membres en exercice 14
Nbre de membres présents 11
Nbre de procuration 0
Nbre de membres ayant pris part au vote 11

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DECISIONS

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT et suite délibération du conseil municipal n°2024/45 du 25 juin 2024 donnant délégation au Maire les attributions définies à l'article L2122-22 du CGCT, le Maire rend compte à l'assemblée communale des décisions prises dans le cadre de ces délégations, à savoir :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 59

Carlux, le 24 février 2025

Le Maire,
Michel LEMASSON



Conformément à la délibération n°2022/35 du 23/06/2022 la publicité des actes se fait par publication papier : la consultation des registres de délibérations est possible dans les locaux de la mairie à ses horaires d'ouverture.

Affiché le 25 FEV. 2025